

ment moyen d'un vicaire aux Etats-Unis était, il y a quelques années, de trois mille francs. Vous savez comment, en Alsace-Lorraine, l'Etat allemand s'est empressé, dès le début de l'occupation, d'augmenter d'une façon sensible les traitements concordataires du clergé. Ce geste a été impuissant à détacher le cœur de ces prêtres de la mère-patrie, et M. le Président de la République et M. le Ministre des Affaires étrangères nous disaient récemment quelle large part ils ont eue dans la persévérante fidélité de nos chères provinces usurpées. Quelle humiliation pour notre pays si demain ils avaient à payer de sacrifices semblables aux nôtres leur inaltérable attachement à la France!

Actuellement, malgré les légères améliorations que nous nous sommes efforcé, pendant la guerre, d'apporter au sort de nos prêtres, nous savons que, par suite du renchérissement sans cesse croissant de la vie, un certain nombre de curés de notre diocèse sont dans un état voisin de la misère. Ils peuvent dire avec saint Paul : "Nous connaissons la pauvreté et le dénuement." (Phillipp. IV, 10). Comme lui aussi ils ne se plaignent pas et ils supportent les privations pour l'amour de Dieu et le bien des âmes.

Sans vouloir leur apporter l'abondance nous voudrions tout au moins ne pas les voir manquer du strict nécessaire. Nous serions heureux de donner à nos curés une nouvelle marque de notre paternelle sollicitude en élevant, grâce à votre concours, leur traitement de neuf cents francs à mille, aussi longtemps que la situation économique restera ce qu'elle est. C'est, comme vous pouvez en juger, une ambition fort modeste.

## DING! DANG! DONG!

— En réponse à la lettre par laquelle il annonçait au Souverain Pontife la célébration du centenaire de son père, M. François Vuillot a eu l'honneur de recevoir de S. E. le cardinal Secrétaire d'Etat un précieux document rendant hommage aux "soixante années qu'Eugène Vuillot consacra à l'apostolat de la plume, d'abord aux côtés de son frère, Louis, puis à la tête du journal l'Univers." Cette lettre, écrite au nom de Benoît XV, rappelle le bref que Pie X adressa au même M. François Vuillot à l'occasion du centenaire de son oncle, en 1913.

— De grandes fêtes ont marqué, la semaine dernière, le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke. S. G. Mgr l'Archevêque y a assisté. Nous prions le digne jubilaire d'agréer nos humbles félicitations et nos meilleurs vœux. *Ad multos annos!*

— M. l'abbé Charles Baillargeon, pendant plusieurs années professeur de sciences au Séminaire de Nicolet et, durant les trois dernières, professeur de littérature à l'Ecole Normale de la même ville, a été nommé